



RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DE LA SSO  
POUR L'EXERCICE 2009

**Rapport annuel**

Malgré la très mauvaise année boursière 2008, la fondation a abordé l'exercice de référence avec un degré de couverture de 101,42% (106,7% sur les engagements garantis par des fonds gérés par la fondation elle-même et 100% sur les engagements garantis par Swiss Life). Au vu de cette situation, il n'a pas été nécessaire d'envisager une rémunération nulle ou réduite. Il n'a par ailleurs pas été question de suspendre les versements anticipés pour la propriété du logement ou de réduire les versements en cas de départ. L'année 2009 a rapidement montré des signes d'amélioration par rapport à 2008. Grâce à une performance boursière positive, le degré de couverture qui avait fait couler tant d'encre et été au centre de tant de débats est monté à 118,95% à la fin de l'année (degré de couverture des engagements garantis par des fonds gérés par la fondation elle-même). Nos quatre gestionnaires de fortune, responsables d'une fortune de placement d'environ 213 millions de francs dont le risque est assumé par la fondation, ont atteint un rendement de 11,07% (benchmark de 13,81%) au 31 décembre 2009 – un résultat satisfaisant par rapport à d'autres caisses de pensions.

Outre le contrôle permanent des capitaux, dont le maintien ou l'augmentation relèvent de la responsabilité du conseil de fondation, un projet de réalisation des différents souhaits de placement individuels, mené dans l'intérêt de nos clients, a mobilisé notre attention. Nos recherches ont révélé qu'une telle offre n'est réalisable que dans le cadre d'une nouvelle fondation qui devra être créée par la SSO. Le comité de direction de la SSO a ensuite approuvé le projet et nous a demandé d'effectuer une évaluation des besoins de nos destinataires et des membres de la SSO non affiliés à notre prévoyance. L'enquête menée avec le soutien d'un institut d'étude de marché s'est déroulée au cours du deuxième semestre de l'année. Le taux de retour de questionnaires, qui a atteint 35%, s'est révélé étonnamment élevé. Par ailleurs, 43% des personnes ayant répondu à cette enquête sont intéressées par une solution de prévoyance offrant la possibilité d'influer personnellement sur l'investissement de leur avoir de vieillesse. En décembre, à la lumière de ce résultat, le comité de direction de la SSO a confié à un groupe de travail duquel font partie Hans-Caspar Hirzel, Hans-Rudolf Stahel ainsi que le gérant des fondations SSO, la mission de faire avancer les travaux relatifs à la création de cette nouvelle fondation afin que le lancement opérationnel puisse avoir lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

L'évolution des affaires est restée positive. Tous les secteurs se sont inscrits à la hausse, même si les taux de croissance n'ont en partie pas toujours atteint les proportions de celle des années précédentes. Le nombre des assurés actifs a augmenté de 4,2% pour passer à 5 426. Le volume des primes approche quant à lui les 64 millions de francs (+6,6%). A la fin de l'année, le capital de couverture des actifs s'établissait à 803,9 millions de francs (+9,78%) et la somme des rachats facultatifs s'élevait à 49 millions de francs (+19,5%). Ces chiffres prouvent que notre institution de prévoyance est toujours considérée comme sûre et attrayante. Nous espérons bien entendu qu'avec la création de la Fondation «PLUS» de la SSO et l'élargissement de l'offre qui en découle, la SSO et notre fondation pourront gagner en attrait afin de nous permettre de mieux nous positionner sur le marché difficile du 2<sup>e</sup> pilier. Notre objectif reste celui d'offrir aux membres SSO des solutions de prévoyance intéressantes dans le cadre de leur association professionnelle.

Secrétariat des fondations SSO:

Münzgraben 2, Case postale 664, 3000 Berne 7, tél. 031 / 312 10 91, fax 031 / 311 74 70

Les comptes annuels présentés ci-après ont été approuvés par le conseil de fondation sur recommandation de Fiduria AG, Berne, notre organe de contrôle.

## COMPTES ANNUELS

### BILAN

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Placements</b>	<b>869'363'296.88</b>	<b>774'094'956.65</b>
Liquidités	29'072'083.86	49'512'261.47
Créances	18'887'133.81	12'118'357.40
Placements financiers	821'404'079.21	712'464'337.78
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>11'173'494.53</b>	<b>4'194'493.79</b>
<b>Actifs provenant de contrats d'assurance</b>	<b>68'011'507.00</b>	<b>60'753'841.00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>948'548'298.41</b>	<b>839'043'291.44</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Passif</b>	<b>5'981'437.14</b>	<b>6'314'301.33</b>
Prestations de libre passage	1'893'744.68	2'923'178.85
Autres dettes	4'087'692.46	3'391'122.48
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>34'638'503.19</b>	<b>28'370'347.93</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur</b>	<b>377'240.85</b>	<b>490'481.10</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>872'116'054.00</b>	<b>793'023'501.00</b>
Avoirs de vieillesse des assurés en activité	803'904'547.00	732'269'660.00
Passifs résultant de contrats d'assurance	68'011'507.00	60'753'841.00
Provisions techniques	200'000.00	0.00
<b>Réserves de fluctuation de valeurs</b>	<b>22'477'483.40</b>	<b>10'843'660.08</b>
<b>Capital de la fondation</b>	<b>12'957'579.83</b>	<b>1'000.00</b>
Capital de dotation	1'000.00	1'000.00
Report de l'exercice précédent	0.00	8'929'416.35
Excédent de produits	12'956'579.83	-8'929'416.35
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>948'548'298.41</b>	<b>839'043'291.44</b>

**COMPTE D'EXPLOITATION**

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>130'047'369.30</b>	<b>780'341'574.60</b>
Cotisations règlementaires	62'338'453.30	59'500'050.25
Subsides du fonds de garantie	294'281.00	317'549.75
Sommes de rachat, prestations de libre passage	65'769'117.00	719'133'916.00
Remboursements EPL, divorce	1'525'318.00	1'390'058.60
Réserve de cotisations de l'employeur	120'200.00	0.00
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-60'422'200.60</b>	<b>-66'993'749.40</b>
Rentes de vieillesse et de survivants	-2'497'910.60	-2'145'194.60
Rentes d'invalidité	-867'719.95	-807'370.80
Prestations en capital à la retraite	-14'926'371.00	-16'237'533.00
Prestations en capital au décès	-969'970.00	-129'304.00
PLP en cas de sortie	-34'267'048.00	-42'414'023.00
Versements anticipés EPL/divorce	-6'893'181.05	-5'260'324.00
<b>Constitution/dissolution du capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisation</b>	<b>-71'721'426.75</b>	<b>-714'353'953.00</b>
Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	-58'183'000.00	-708'434'303.00
Rémunération des capitaux d'épargne	-13'451'667.00	-15'742'359.60
Dissolution/Constitution de réserves de contributions	113'240.25	-9'309.40
Constitution de provisions techniques	-200'000.00	0.00
Dissolution de la réserve Répartition des excédents	0.00	9'832'019.00
<b>Produits de prestations d'assurance</b>	<b>14'296'995.80</b>	<b>8'472'305.05</b>
Prestations d'assurance	4'384'559.95	6'336'340.30
Parts aux bénéficiaires des assurances	9'297'010.00	2'005'513.00
Autres produits	615'425.85	130'451.75
<b>Charges d'assurance</b>	<b>-17'037'682.67</b>	<b>-14'076'984.92</b>
Primes d'assurance et frais	-7'639'619.60	-7'852'138.75
Apports uniques aux assurances	-7'539'021.00	-1'509'698.00
Cotisations au fonds de garantie	-272'539.40	-253'453.20
Autres charges	-1'586'502.67	-4'461'694.97
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-4'836'944.92</b>	<b>-6'610'807.67</b>
<b>Résultat des placements</b>	<b>31'010'943.58</b>	<b>-3'992'842.11</b>
Résultat des intérêts	10'738'658.35	12'527'420.24
Résultat des titres	20'272'285.23	-16'520'262.35
<b>Résultat de l'administration</b>	<b>-1'583'595.51</b>	<b>-1'478'508.49</b>
Frais d'administration	-892'914.51	-828'563.89
Frais de marketing et de publicité	-690'681.00	-649'944.60
<b>Excédent des charges/des produits avant modification de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>24'590'403.15</b>	<b>-12'082'158.27</b>
Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-11'633'823.32	3'152'741.92
<b>Excédent des produits/Excédent des charges</b>	<b>12'956'579.83</b>	<b>-8'929'416.35</b>

## EXPLICATIONS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

### Généralités

Sur les 872,116 millions de francs de capitaux de prévoyance, 685,074 millions sont garantis par Swiss Life; la fondation assume le risque pour les 187,041 millions de francs restants.

Compte tenu des nouvelles prévisions en termes de rendement et de risque des catégories de placement, la valeur visée des réserves de fluctuation de valeurs a été rehaussée pour passer de 7,13 à 11%. Ces réserves s'étant montées à 22,477 millions de francs, leur montant cible a été clairement atteint grâce à la bonne évolution boursière au cours de l'exercice. Les placements financiers sont évalués aux valeurs du marché.

Les 12,956 millions de francs de revenus excédentaires permettent de rémunérer uniformément les avoirs de vieillesse 2009 à un taux de 3% (minimums légaux ou contractuels: 2% et 1,75%). La rémunération supplémentaire sera versée aux assurés qui étaient encore affiliés à la fondation au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (art. 23 du règlement).

Les 9,297 millions de francs de parts d'excédents provenant de prestations d'assurance se répartissent selon un rapport de 3 pour 2 entre le bénéfice lié aux intérêts et le bénéfice lié aux risques. Etant donné que les personnes percevant une rente de vieillesse bénéficient actuellement de taux de conversion élevés et que le renchérissement sur les rentes d'invalidité est entièrement financé par la fondation et non par les primes de risque, seuls les avoirs de vieillesse des assurés actifs doivent bénéficier de la rémunération supplémentaire issue des excédents.

La performance nette sur les actifs financiers gérés aux risques de la fondation est de 11,07%. Swiss Life a rémunéré les actifs financiers gérés dans le plan de capital à hauteur de 2,8% (taux minimums: 2% pour la partie obligatoire des avoirs de vieillesse, et 1,75% pour la partie surobligatoire).

Les frais d'administration purs par assuré se sont élevés à 351 francs, dont 157 imputables à la fondation et 194 à Swiss Life.

## Placements et principes d'évaluation

### Engagements de prévoyance et degré de couverture

Les engagements de prévoyance de 872 116 054 francs sont couverts par:

#### a) Actifs liés à des contrats d'assurance

	31.12.2009	
	CHF	%
Capital de couverture issu du contrat de réassurance conclu avec Swiss Life pour le décès, l'invalidité et les rentes de vieillesse	68'011'507	7,80

#### b) Plan de capital auprès de Swiss Life

	31.12.2009	
	CHF	%
Placements financiers avec garantie de la valeur nominale et garantie d'intérêt assumées par Swiss Life	617'063'021	70,75

#### c) Placements financiers pour lesquels la fondation assume le risque

	31.12.2009	
	CHF	%
Sur les placements financiers pour lesquels la fondation assume le risque,	187'041'526	21,45

Ces placements financiers sont gérés par quatre gestionnaires de fortune (Albin Kistler Partner, Zurich; Credit Suisse, Berne et Zurich; la banque Wegelin & Co., Berne et Saint-Gall; Swiss Life Asset Management, Zurich).

Les prestations en titre se décomposent comme suit:

	%
<b>Actions</b>	<b>34,7</b>
- Suisse	24,6
- Etranger	10,1
<b>Obligations</b>	<b>53,6</b>
- Suisse (CHF)	34,6
- Etranger (CHF)	14,1
- Etranger (monnaies étrangères)	3,6
- Obligations convertibles en CHF	1,3
<b>Immobilier</b>	<b>9,3</b>
<b>Hedge funds</b>	<b>2,4</b>

**d) Taux de couverture selon l'art. 44 OPP2**

Le taux de couverture pour les capitaux d'épargne et les capitaux de couverture garantis par Swiss Life s'élève à 100%. Le taux de couverture des avoirs de vieillesse pour lesquels la fondation assume le risque se calcule comme suit:

	<b>31.12.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Part du capital de couverture et des provisions techniques	187'041'526.00	178'544'374.00
Fonds de couverture des excédents de sinistres	0.00	0.00
<b>Capital de couverture nécessaire</b>	<b>187'041'526.00</b>	<b>178'544'374.00</b>
Capital de couverture disponible	187'041'526.00	178'544'374.00
Réserve de fluctuation de valeurs	22'477'483.40	10'843'660.08
Capital de la fondation, fonds libres	12'957'579.83	1'000.00
Fonds disponibles pour couvrir les capitaux de prévoyance les provisions techniques nécessaires	222'476'589.23	189'389'034.08
<b>Degré de couverture</b>	<b>118,95%</b>	<b>106,07%</b>
<b>Degré de couverture total (Swiss Life et fondation)</b>	<b>104,06%</b>	<b>101,42%</b>

**Organes – Tiers mandatés**Conseil de fondation

Hans-Caspar Hirzel, Gümliigen, (président)<sup>\*)</sup>

Représentant des salariés

Hans-Rudolf Stahel, Pfäffikon, (trésorier)<sup>\*)</sup>

Représentant des employeurs

Tanja Bollig Bonvin, Randogne

Représentante des salariés

Renato Broggini, Balerna

Représentant des employeurs

Laura Campagna, Berne

Représentante des salariés

Susanne Hansen Saral, Lausanne

Représentante des employeurs

Secrétariat

Paul Hostettler, avocat, gérant<sup>\*)</sup>

Alain Duc, Hanspeter Graf, Sonja Winkler

Comptabilité externe

EY Accounting Services AG, 3001 Berne

Organe de contrôle

Fiduria AG, 3007 Berne

Expert en matière de prévoyance professionnelle

Swiss Life SA, Zurich

Gestion de fortune

Albin Kistler & Partner AG, 8001 Zurich

Credit Suisse, Berne et Zurich

Banque Wegelin & Co, Berne et Saint-Gall

Swiss Life Asset Management, 8001 Zurich

Spécialiste des placements externes

Günter Hobein, Feldmeilen

Autorité de surveillance

Office de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich

Zurich (n° de registre ZH 1036)

<sup>\*)</sup> = Comité des finances

**Perspectives**

Le conseil de fondation suivra de prêt la réalisation et l'évolution du projet Fondation «PLUS» de la SSO. L'accès à des stratégies de placement individuelles dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier et de l'association professionnelle constituera pour les membres de la SSO un enrichissement décisif au niveau des possibilités de prévoyance offertes.

Berne, septembre 2010



Hans-Caspar Hirzel, docteur en médecine dentaire  
Président



Paul Hostettler, avocat  
Gérant